



ALPAGE DU MONT-JOLY

Commune : Saint-Gervais-les-Bains (Hte-savoie)
 Superficie de l'unité pastorale : 162 hectares
 Gestion : éleveur individuel sur foncier communal
 Cheptel : 600 ovins dont 400 brebis mères (60 UGB)
 Appui technique : SEA Haute-Savoie
 Altitude : 1 700 à 2 500 mètres
 Autres acteurs locaux : Domaine skiable de Saint-Gervais Mont-Blanc, GIC du Mont-Joly, ACCA de Saint-Gervais
 Priorité tétras-lyre : 57^e alpage / 341 prioritaires pour la région bioclimatique Alpes internes du nord occidentales



© SEA 74

LES ENJEUX DE L'ALPAGE

Le diagnostic pastoral

Pendant de nombreuses années, cette unité Mont-Joly a été sous-exploitée avec le pâturage libre d'un troupeau d'une centaine d'ovins sans gardiennage. En 2005, la Commune de Saint-Gervais-les-Bains, avec l'appui de la *Société d'économie alpestre de Haute-Savoie*, a décidé de relancer l'activité pastorale sous la forme d'un **troupeau d'intérêt collectif** (mobiliser des troupeaux ovins et caprins, des bergers spécialisés pour la reconquête de zones en déprise pastorale).

En 2009, l'éleveur-berger participe à la dernière année de l'opération de ce genre sur le Mont-Joly, ce qui a abouti à son installation permanente sur l'alpage avec une augmentation significative du chargement animal, une conduite permanente du troupeau et un gardiennage assuré.

Le tétras-lyre sur le site du Mont-Joly

Enjeux pastoraux	Observations
Pelouse et dynamique ligneuse	Pelouse alpine avec une dynamique d'embroussaillage de la lande (lignieux bas)
Equipements pastoraux	Chalet mis à disposition par la commune au "Plane" (à 30 minutes du Mont-Joly en 4 x 4)
Conduite du troupeau	Aide-berger une partie de la saison (aidé par le dispositif d'aide à la protection des troupeaux – plan national d'action loup)

L'unité pastorale appartenant à deux unités naturelles tétras-lyre. Depuis 1990, la Fédération départementale des chasseurs organise des comptages de printemps avec la *GIC du tétras des deux Savoie* selon un protocole de l'ONCFS. Les résultats figurent parmi les références de l'Observatoire des galliformes de montagne. Le site "*Hermance-Bécrey*" abritait 11 coqs en 2010, présents sur 2 places de chant. Les comptages d'été font ressortir une moyenne de deux nichées entre 2000 et 2010.



Le Lagopède fait également l'objet d'un suivi technique par l'ONCFS sur ce site.

Diagnostic des habitats de reproduction du tétras-lyre

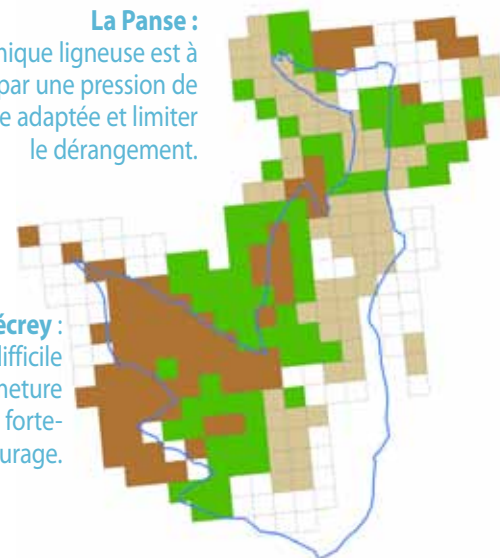
Zones "optimum"	82 hectares recensés comme "optimum" en termes d'habitats de reproduction
Zones favorables	144 hectares favorables mais la moitié dispose d'une strate mésophile dominante avec un recouvrement inférieur à 50 % de la maille
Autres zones	76 hectares restants sont sans intérêt pour l'élevage des jeunes (éboulis, forêts...)

Ce diagnostic fait ressortir la présence d'une zone contiguë de plus de 20 hectares ainsi que 2 autres zones proches de cette surface caractérisant le domaine vital d'une poule pour l'élevage des poussins.

La Panse :

la dynamique ligneuse est à surveiller par une pression de pâturage adaptée et limiter le dérangement.

Le Bécrey :
un secteur difficile d'accès où la fermeture du milieu limite fortement le pâturage.



Le mont Géroux :

le lagopède fait l'objet d'un suivi technique par l'ONCFS. Vigilance supplémentaire dans le calendrier de pâturage du troupeau.

	Unité pastorale
Habitats de reproduction	
	Favorable mais insuffisance de lignieux
	Non favorable à la reproduction
	Optimum pour la reproduction
	Favorable mais couverture ligneuse trop importante



LA STRATÉGIE D'INTERVENTION

Une large concertation est menée depuis 2010 avec les acteurs concernés par ce site :

- sensibilisation de l'éleveur en faveur d'une contractualisation ;
- programmation d'un débroussaillage destiné à améliorer le circuit de pâturage du troupeau (volet téttras et pastoral) ;
- intégration des autres enjeux présents sur ce site (domaine skiable, autres espèces remarquables, etc.).

© SEA 74



L'APPLICATION DE LA GESTION INTEGREE

La prise en compte des enjeux de conservation sur ce site s'est traduite par la co-construction entre l'éleveur-berger, les techniciens agricoles et cynégétiques d'un plan de pâturage intégrant :

- les zones exploitables, avec une herbe de qualité ;
- les zones à exploiter, généralement en déprise ;
- les zones à éviter à certaines périodes : le calendrier de pâturage est basé sur la mesure "téttras" mais tient également compte la présence du lagopède.

L'appropriation de ces enjeux par l'éleveur a accentué et fait ressortir de nouveaux besoins :

- filets pour la mise en défend de zones sensibles ;
- abri de berger, pour une utilisation plus équilibrée de l'alpage ;
- aménagements pour une meilleure conduite du troupeau.

L'appui régulier à l'éleveur par les techniciens a permis la recherche des fonds nécessaires aux travaux d'amélioration et au suivi annuel de ces galliformes afin de pouvoir adapter le calendrier de pâturage.

La Commune a accepté de financer un débroussaillage, nécessaire au maintien du troupeau en dehors des zones sensibles pour les téttras et lagopèdes. L'éleveur utilise son matériel pour

Réalisation de passages à travers les landes pour une meilleure exploitation des ressources fourragères et maintenir les moutons hors des zones sensibles pour les galliformes.



© SEA 74



© Pascal Roche – FDC74

la contention des ovins ; la présence de patous n'est pas compatible sur ce site (réserve de chasse et de faune sauvage, présence de nombreux ongulés, tourisme). Une réunion annuelle de bilan avec l'ensemble des acteurs locaux a favorisé la transparence des résultats. Le soutien financier du programme Agrifaune a été essentiel à cette animation.

La contractualisation d'une MAET "téttras"

En mai 2011 cette contractualisation sur 74,28 hectares s'est matérialisée par l'élaboration d'un plan de gestion pastoral. Les engagements décrits, élaborés en étroite concertation avec l'exploitant, constituent les ajustements nécessaires au fonctionnement de l'alpage, afin de maintenir ou améliorer les habitats de reproduction du téttras-lyre.



© SEA 74

Journées de bilan sur l'alpage avec les différents partenaires techniques et institutionnels.

Bilan intermédiaire sur cette mesure agro-environnementale en faveur de la préservation du téttras-lyre

- la mise en oeuvre de la mesure nécessite une réelle volonté de l'éleveur-berger ;
- l'application du plan de gestion pastoral demande des investissements non pris en compte par la MAET ;
- le plan de gestion doit présenter une certaine flexibilité : fourchettes de dates de début et de fin pour le pâturage plutôt que des dates fixes inadaptées aux contraintes d'exploitation (conditions météorologiques, pousse de l'herbe...) et à la prise en compte de ces galliformes de montagne ;
- le suivi de la mesure demande un soutien d'animation par des organismes tiers ;
- les résultats sur les effectifs de téttras sont difficiles à mettre en lumière.

Fiche "alpage de référence" établie par la Société d'économie alpestre de Haute-Savoie et la Fédération des chasseurs de Haute-Savoie en complément du cahier technique « Entre forêts et pelouses, habitat de reproduction du téttras-lyre ».

Contacts : sea74@echoalp.com et proche@chasseurs74.fr

Mise en page par le CEN Rhône-Alpes.